

## ITEM N° : 28

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

### RÈGLEMENT NUMÉRO 26-172

MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 18-942 EN VUE DE REMPLACER UNE PARTIE DE L'AIRE D'AFFECTATION PUBLIQUE A CARACTERE RECREATIVE LOCALISEE A L'EXTREMITE DE LA RUE LEVESQUE (DU COTE DE L'ARENA), PAR UNE AIRE D'AFFECTATION RESIDENTIELLE DE HAUTE DENSITE

LA VILLE DE SAINT-FÉLICIEN, PAR LE CONSEIL DE LA VILLE, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Une partie de l'aire d'affectation publique à caractère récréative localisée à l'extrémité de la rue Lévesque (du côté de l'aréna) est remplacée par une nouvelle aire d'affectation résidentielle de haute densité.
2. Le feuillet 2 de 3 du plan des grandes affectations, intégré au plan d'urbanisme, est modifié en conséquence, comme en font foi les plans numéros 26-172-1 et 26-172-2 démontrant la situation actuelle de même que la situation projetée, joints au présent règlement pour en faire partie intégrante.

#### ENTREE EN VIGUEUR

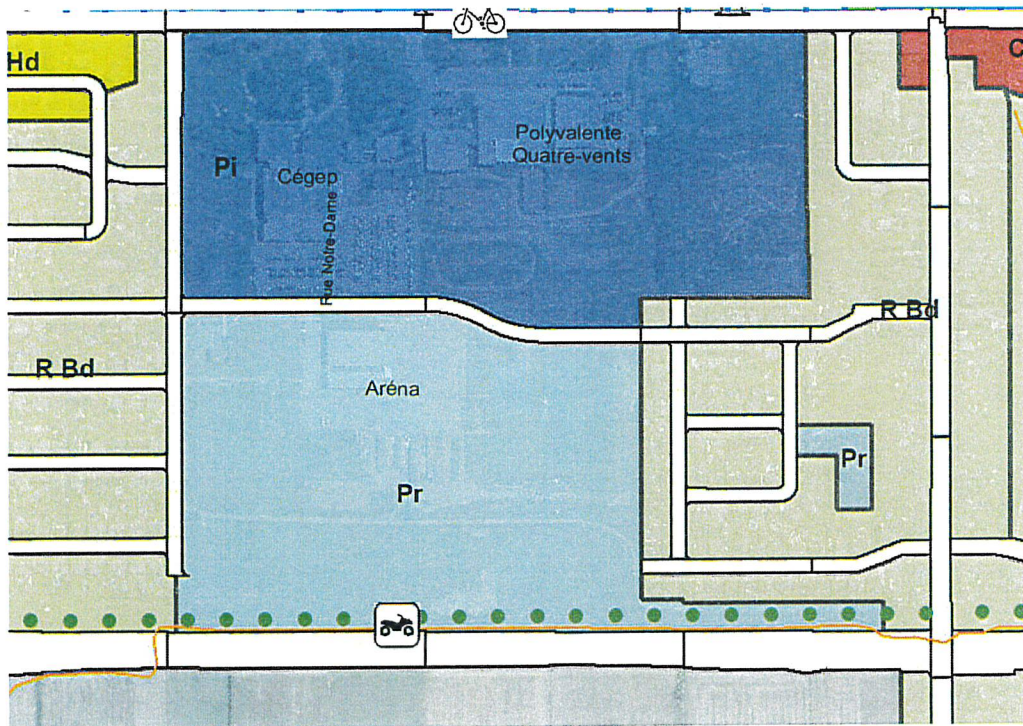
3. Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.

FAIT ET ADOPTÉ à la séance ordinaire du conseil tenue le 23 mars 2026.

\_\_\_\_\_  
Jean-Philippe Boutin, maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Louise Ménard, greffière

Plan 26-172-1

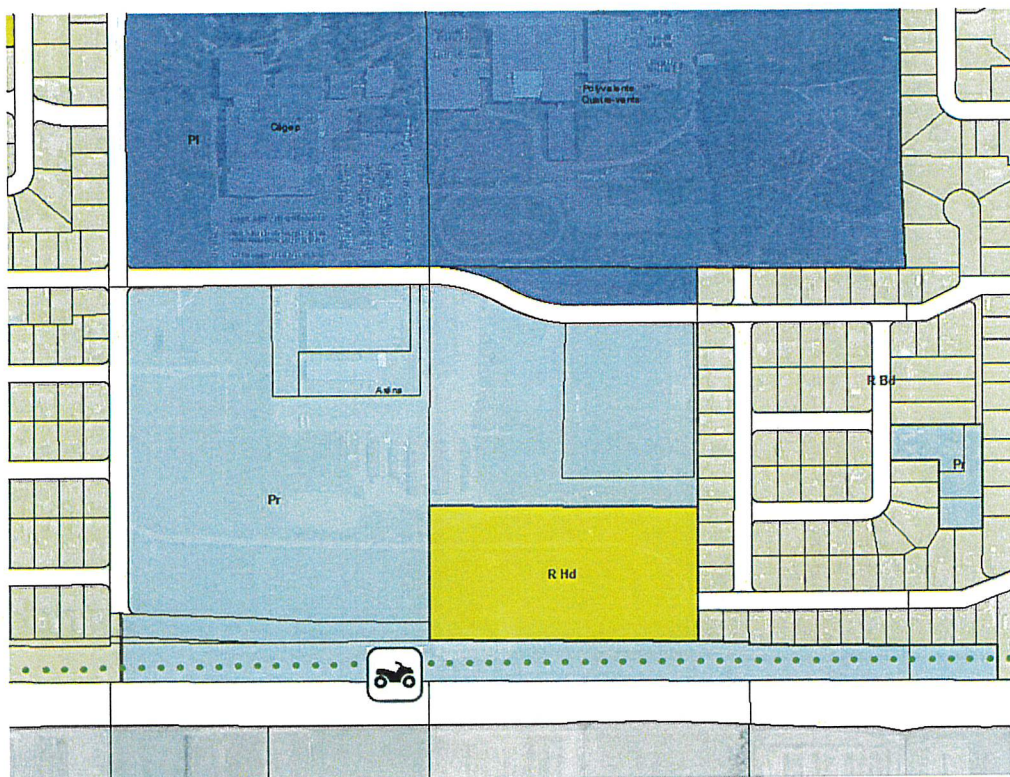


**Ville de Saint-Félicien**

Modification au plan d'urbanisme - Règlement 26-172 (plan 26-172-1)  
Modifiant le plan d'urbanisme 18-942 en vue de créer une nouvelle aire  
d'affectation résidentielle de haute densité à même une aire  
d'affectation publique à caractère récréative dans le secteur de la rue  
Lévesque.

Situation actuelle  
Janvier 2026

## Plan 26-172-2



### Ville de Saint-Félicien

Modification au plan d'urbanisme - Règlement 26-172 (plan 26-172-1)  
Modifiant le plan d'urbanisme 18-942 en vue de créer une nouvelle aire  
d'affectation résidentielle de haute densité à même une aire  
d'affectation publique à caractère récréative dans le secteur de la rue  
Lévesque.

Situation projetée  
Janvier 2026